



bordeaux  
**EURATLANTIQUE**  
*Un nouveau patrimoine commun*

**CHARTE DE PARTICIPATION**

Aménagement du secteur Souys

*Comités de présentation des programmes immobiliers*

L'Établissement Public d'Aménagement Bordeaux Euratlantique intervient en tant qu'aménageur sur le secteur de la Souys. Dans ce cadre, un dialogue citoyen avec les acteurs du territoire est engagé (élus et services des Mairies de Bordeaux et Floirac, habitants, associations) depuis plusieurs années afin d'échanger sur les différents enjeux du projet urbain.



### PROJET URBAIN PROJETE

L'EPA Bordeaux Euratlantique souhaite donner l'opportunité au public d'exprimer un **avis citoyen qualifié sur le projet de la Souys et du parc Eiffel**. Ainsi, **les programmes immobiliers seront présentés** lors de comités citoyens. Ces temps de présentation et d'échanges permettront aux participants de contribuer afin de nourrir les projets présentés. Les avis seront intégrés aux dossiers consultés par les institutions dans le cadre des commissions métropolitaines d'avant-projet (*pour plus d'informations sur ce processus, voir annexe*).

Dans le but de procéder au bon déroulement de la démarche, un certain nombre **d'engagements doivent être respectés**. Chaque participant s'engage ainsi à se conformer aux principes énoncés ci-dessous visant à garantir la transparence, l'impartialité et la bonne tenue des sessions.

### **Engagement de non-conflit d'intérêts**

En signant cette charte, je déclare que je n'ai aucun intérêt financier, personnel ou professionnel (bailleur, promoteur, architecte, services de collectivité...) qui pourrait compromettre mon impartialité tout au long de la démarche de consultation. Je m'engage à ne pas être en situation de conflit d'intérêts avec les projets de permis de construire présentés lors des ateliers. Si je me rends compte d'une telle situation, je m'engage à le signaler immédiatement aux organisateurs et à me retirer de toute discussion ou décision relative au projet en question.

### **Transparence vis-à-vis de l'engagement associatif**

Les contributions produites le seront de manière indépendante et impartiale pour le bien-être général de la communauté. Conformément au point ci-dessus, je m'engage à ne pas agir en vertu d'intérêts particuliers ou privés / de les promouvoir lors de la réunion. Si je fais partie d'une association loi 1901 et qu'à ce titre je la représente ou parle en son nom et non en mon nom propre, je m'engage à en informer les organisateurs de la consultation.

### **Confidentialité**

Je m'engage à respecter le caractère confidentiel à date, des projets présentés et à ne pas divulguer les informations qui seront partagées pendant les comités de présentation et qui sont, à ce stade, non contractuelles. L'EPA s'engage à mettre en ligne la présentation générique du temps de formation et à restituer en réunion publique de manière synthétique les ateliers citoyens. En revanche, les éléments présentés en ateliers, les synthèses croisées des avis citoyens sont des documents à destination uniquement des signataires de la présente charte.

### **Contrat d'engagement à la bonne tenue de la réunion**

En signant cette charte, je m'engage à respecter les règles de conduite suivantes lors de la réunion de consultation :

1. **Respect mutuel** : Je m'engage à écouter attentivement la présentation des projets immobiliers et les opinions des autres participants, à respecter leur point de vue, même s'il diffère du mien et à m'exprimer de manière courtoise et respectueuse.
2. **Contribution constructive** : Je m'engage à apporter des contributions pertinentes et constructives aux discussions. J'encourage un débat ouvert tout en évitant les attaques personnelles ou les commentaires irrespectueux.
3. **Respect des règles de procédure** : Je m'engage à respecter les règles et les procédures établies pour la réunion, y compris les temps de parole et les méthodes de prise de décision.
4. **Transparence et honnêteté** : Je m'engage à être transparent(e) quant à mes affiliations et à mes intérêts personnels, le cas échéant, concernant les sujets discutés.

Je, soussigné(e)....., en signant cette charte, reconnais que ma participation est volontaire et que je m'engage à respecter les principes énoncés ci-dessus. Je suis conscient(e) que tout manquement à cette charte peut entraîner ma désignation comme participant non éligible aux séances.

À....., le.....,

Signature :

Signature de la Directrice Générale de Bordeaux Euratlantique :

ANNEXE : PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DES PROGRAMMES IMMOBILIERS SUR LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) GARONNE EIFFEL – SECTEUR DE LA SOUYS

